

Le Canada continue de coopérer avec d'autres groupes qui s'intéressent au développement de critères et indicateurs de l'aménagement durable, comme le Processus pan-européen et celui de Tarapoto.

Conserver la biodiversité au sein des forêts du Canada

Le Canada a été le premier pays développé au Sommet de la Terre de 1992 à signer la Convention sur la diversité biologique, qui vise à conserver la diversité des écosystèmes et des espèces ainsi que la diversité génétique. Faisant suite à la ratification de la convention par le Canada, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont procédé à des consultations à grande échelle auprès de l'industrie, de la communauté scientifique, de groupes de conservation, d'universités, et de groupes autochtones, pavant ainsi la voie à la Stratégie canadienne de la biodiversité, publiée en 1995. La Stratégie comprend une série d'objectifs et de consignes pour la planification écologique et l'aménagement, et pour l'utilisation durable des ressources biologiques.

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux du Canada, en collaboration avec des représentants du public et des groupes intéressés, mettent en pratique les orientations stratégiques indiquées dans la stratégie selon leurs politiques, leurs programmes, leurs priorités et leurs capacités budgétaires, et ont préparé ou sont en train de préparer leurs propres stratégies et plans d'action en matière de diversité biologique. Ces stratégies et plans d'action aident le Canada à avancer vers la réalisation de ses engagements internationaux en fait de biodiversité. De plus, les engagements du Canada pour la biodiversité des forêts sont une partie intégrante de la nouvelle Stratégie nationale sur les forêts.

Plusieurs activités ont été initiées depuis l'adoption de la Stratégie canadienne de la biodiversité. Certaines de ces activités mettent l'accent sur le développement de capacités ou sur le partage des connaissances, par exemple, le Projet d'information sur la biodiversité au Canada pour faciliter l'échange d'information sur la gestion des données et le Programme d'excellence pour l'intendance des forêts parrainé par plusieurs groupes et associations. De plus, le Canada déploie des efforts pour améliorer sa connaissance scientifique afin de protéger ses forêts de ravageurs étrangers.

Un dialogue mondial sur les forêts

Les enjeux forestiers dépassent les frontières politiques et les limites des secteurs. Ils sont liés aux politiques sur l'environnement, l'agriculture, le commerce, l'énergie, la science et la technologie, la croissance économique et l'aide au développement. De la même façon, il est souvent

Programme d'excellence pour l'intendance des forêts

En 1999, 36 organisations et sociétés ont reçu un prix dans le cadre du Programme d'excellence pour l'intendance des forêts en raison de leurs efforts remarquables en gestion et conservation des forêts. Ce programme a été créé en 1998, en tant que projet pilote de l'Ontario, par des associations nationales et provinciales qui fournissent leur appui. Ce programme sensibilise à l'importance d'une bonne gestion des forêts, des pratiques de développement durable et de la conservation de la biodiversité, et souligne les initiatives dans ces domaines. Les lauréats incluent un propriétaire qui a réaménagé une ferme peu rentable en plantant plus de 100 000 arbres au cours des 50 dernières années, et un forestier qui a modifié des ouvrages de drainage de son entreprise pour faciliter le passage du poisson frayant.